

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2016

**Présents :** Monsieur Gilles TURLAN - Maire -, Mesdames ANTONIO, BAUDINIÈRE, DOMINGO, LARTIGUE, Messieurs COMBES, CLAUSTRE, DAVI, HUAU, MONNAUX, RAYMOND, RODRIGUEZ, SOUBREVIE

Procuration : Madame ALBERT à Monsieur TURLAN

Excusés : Madame MORANT

Madame Sonia DOMINGO est nommée secrétaire de séance.

La séance débute à 21h04.

**Intervention de Monsieur VERDIER, Président de la Communauté de Communes du Rabastinois : échanges avec l'assemblée au sujet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par M. le Préfet.**

Monsieur le Maire appelle ses collègues à s'exprimer sur le projet de compte-rendu :  
- du Conseil Municipal du 14 décembre 2015

Monsieur CLAUSTRE demande à ce que les comptes-rendus des conseils municipaux mentionnent tout ce qui a été dit lors du conseil. En effet, certains de ses propos lors du débat sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Tarn, n'ont pas été retranscrits lors du dernier conseil municipal du 14 décembre 2015. Monsieur le Maire indique qu'il est difficile de noter scrupuleusement tous les propos des uns et des autres, notamment lorsqu'il s'agit d'un débat entre les quinze membres du conseil municipal.

**Vote : A l'unanimité**

Monsieur le Maire propose d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- Travaux Ste Ruffine : demande de subvention au Département : modification du plan de financement

**Vote : A l'unanimité**

**Demande de subvention « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » et Conseil Départemental FDT : réparation, aménagement et mise aux normes salle Aragou**

Monsieur le Maire indique que le projet consiste en la réfection de la salle polyvalente « Aragou » de la commune. Cette salle est louée ponctuellement pour des manifestations privées (anniversaires, mariages...) et des réunions publiques ou associatives.

La surface de cette salle est de 185 m<sup>2</sup>.

Au vu de sa vétusté, nous avons décidé de suspendre sa mise à disposition du public depuis fin 2015.

Les travaux prévus sont de plusieurs types :

Isolation :

- Pose de charpente métallique et couverture pour création d'un hangar recouvrant la salle
- Isolation des murs et plafond, peinture...

Aménagements :

- Aménagement de WC intérieurs adaptés aux PMR
- Aménagement d'une cuisine
- Travaux d'aménagement et de mise en accessibilité (cf ADAP)

La durée des travaux est estimée à 8 mois environ et son coût global est d'environ 83 106.26 € HT.

DEPENSES HT	€	RECETTES	€
Architecte	1 500.00		
Toiture	25 340.00	DETR ETAT (40%)	33 242.50
Aménagements intérieurs (devis RTT)	20 890.20	Département (25%)	20 776.56
Aménagements intérieurs (devis BL)	11 122.10	Autofinancement	29 087.20
Alarme	1 753.96		
Peinture	16 500.00		
Imprévu	6 000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>83 106.26</b>		<b>83 106.26</b>

**Vote : A l'unanimité**

#### Bail commercial SAS Séverine Garguilo Conseils Courtages et Patrimoine

Le bail administratif de location signé le 28 février 2014 par la Mairie de GIROUSSENS et par Mme GARGUILO d'une durée de 23 mois arrive à échéance le 28 Janvier 2016 .

Monsieur le Maire propose de signer un bail commercial pour une durée minimale de 9 ans.

Monsieur le Maire propose de laisser le montant du loyer inchangé à savoir 150 € par mois.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il faudra réfléchir au devenir de l'appartement situé dans ce même bâtiment (vente, restauration pour location, etc.).

Monsieur CLAUSTRE suggère que cette discussion ait lieu avant la signature du bail commercial concernant la partie de ce bâtiment louée à Mme GARGUILO.

Monsieur le Maire précise que la date de fin du bail administratif étant le 28 janvier 2016, il n'est pas possible de lancer la réflexion pour l'instant. Il précise qu'une étude gratuite a été demandée au C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn) sur l'ensemble des bâtiments communaux et qu'il convient d'attendre le résultat de cette étude.

**Vote : 2 Abstentions de Messieurs CLAUSTRE et DAVI  
12 voix Pour**

### **Embauche de deux personnes en CUI CAE**

Afin de pourvoir au remplacement de Mme Anaïs BERTACCHI, qui a souhaité mettre un terme à son contrat CUI CAE pour un CDI à plein temps, il convient de procéder rapidement à l'embauche d'une autre personne dans les mêmes conditions.

**Vote : A l'unanimité**

Afin de pourvoir au remplacement de Mme Sabine Chagne qui a été embauchée en CUI CAE du 13 octobre 2014 au 12 octobre 2015, il convient de procéder à l'embauche d'une autre personne dans les mêmes conditions.

**Vote : A l'unanimité**

### **Travaux Ste Ruffine : demande de subvention au Département Modification du plan de financement**

Monsieur le Maire rappelle que le budget 2015 prévoyait des travaux d'aménagement de la place Sainte Ruffine, d'un montant de 5 500 € (opération d'investissement N° 215).

L'entreprise OVETP propose un devis d'un montant de 5496 € TTC.

Lors du conseil municipal du 29 octobre 2015 il a été décidé de retenir l'entreprise OVETP et de demander une subvention au Département.

Suite à la commission travaux du 18 janvier 2016, il est proposé de rajouter un revêtement tricolore sur une partie de la place. D'après le bon de commande fourni par VALORIS dans le cadre du marché pluriannuel à bon de commande signé avec l'entreprise ROSSONI, le montant de ces travaux supplémentaires est de 937.00 € HT soit 1 124.40 € TTC.

Il convient donc de modifier le plan de financement comme suit :

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux OVETP	4 580.00 €	Département (25%/)	1 379.25 €
Revêtement Rossoni	937.00 €	Autofinancement	4 137.75 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 517.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 517.00 €</b>

Les crédits seront prévus au BP 2016.

Mme BAUDINIÈRE regrette que la solution proposée nécessite encore une fois l'utilisation de goudron. Elle aurait préféré qu'une autre solution, plus "naturelle", soit apportée.

**Vote : 1 Abstention de Madame BAUDINIÈRE  
13 Pour**

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### **- Financement des Travaux du groupe scolaire**

Un bilan provisoire est présenté. Il sera complété dès réception du remboursement de la TVA.

### **- Pont de Salles**

Point sur les démarches en cours.

### **- Eglise Saint-Salvy**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a demandé à Jean-Claude ZYTKA, Président de la commission extra-municipale Patrimoine, de coordonner le groupe de travail chargé du dossier de restauration de l'église.

### **- Madame LARTIGUE souhaite des renseignements sur l'implantation du projet de rond point**

Elle fait part des inquiétudes de Monsieur JANIN par rapport à la fermeture de la bretelle d'accès à la boulangerie.

Monsieur le Maire précise que, dans le cadre de ce projet, l'accès à la boulangerie depuis Rabastens ne sera pas fermé et l'accès depuis Lavour nécessitera de faire le tour du rond point qui sera construit environ 200 mètres plus bas.

### **- Signalisation horizontale**

Monsieur CLAUSTRE demande si un arrêté a été pris lorsqu'il a été décidé de la création d'un stop à "Promenade du parc" et "Route des jardins". Il ajoute qu'il est obligatoire d'avoir une signalisation verticale (panneaux). Ces deux éléments sont indispensables et leur absence engage la responsabilité du Maire. Monsieur SOUBREVIE indique que les panneaux ont été commandés. Monsieur le Maire va vérifier si l'arrêté a bien été pris.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05.

Signatures :

<b>G. TURLAN</b>	<b>C. ANTONIO</b>	<b>R. SOUBREVIE</b>
<b>S. DOMINGO</b>	<b>T. COMBES</b>	<b>A. BAUDINIÈRE</b>
<b>M. RODRIGUEZ</b>	<b>C. RAYMOND</b>	<b>P. HUAU</b>
<b>B. ALBERT</b>	<b>E. MONNAUX</b>	<b>E. MORANT</b>
Procuration <b>G. TURLAN</b>		Excusée
<b>JL. CLAUSTRE</b>	<b>D. LARTIGUE</b>	<b>T. DAVI</b>